



## COMPTE RENDU CTL DU 21 MARS 2017

### Déclaration liminaire **F.O.-DGFIP24** ( ci jointe).

Réponse du Directeur sur l'instruction du 20 février 2017 concernant l'installation de Maison de Service au Public ( MSAP) :

Pour l'instant, ce n'est pas à l'ordre du jour en Dordogne, nous avons tout un réseau de trésoreries et de SIP.

Nous ne sommes pas volontaires pour cette mise en place, car pour renseigner le public il faut avoir du personnel à mettre au guichet, être formé et bénéficier d'une connexion sécurisée.

Toute nouvelle annonce de restructuration ou de fusions de sites où de missions est reportée (conséquences des échéances électorales en cours).

Est maintenu , la perspective d'un SPFE ( regroupement de tout l'enregistrement du 24 au SPF de Périgueux).

Sont maintenus avec interrogation , le transfert du service de la Dépense, la perte de l'Office Public habitat de Dordogne.

Sont envisagés des regroupements de sites sur Bergerac et Sarlat ( les maires ayant demandé à récupérer les locaux des Trésoreries Municipales ).

Adoption du PV du dernier CTL le 16 décembre **2016**

Nouvelles modalités pour le règlement intérieur des CTL :

les frais de déplacement des suppléants, quand le titulaire siège, ne seront plus remboursés.

**Il faut y rajouter quelques autre petites « mesquineries ».**

**F.O.-DGFIP24 dénonce une reculée significative du dialogue social : encore une histoire de « gros sous » aussi.**

**F.O.-DGFIP24 vote **CONTRE** bien évidemment.**



Bilan budgétaire 2016 et perspectives 2017 :

Le Ministère a laissé les fonds alloués à l'affectation du dernier trimestre de loyer du Cours Fénelon, ce qui a permis d'effectuer certains petits travaux, et certains achats, de régler les factures courantes.

Des économies ont été faites sur les frais d'affranchissement, mais cela ne sera pas suffisant et il sera demandé des efforts sur les fournitures avec une baisse de plus de 8 % sur la part « agent ».

,  
,  
,



Certains frais deviennent incontournables et vont augmenter comme les commissions des cartes bleues, les dégagements de la Brinks.

Un déficit de 93 000 € est tout de même envisagé pour 2017.

Conditions de vie au travail bilan de l'exercice 2016 :

- ✓ Quelques éléments et chiffres :
  - ✓ 3 volontaires « service civique engagés »,
  - ✓ 19 suppressions d'emplois, transfert de la gestion des hôpitaux de Domme et Sarlat à la trésorerie Hospitalière,
  - ✓ rattachement à la trésorerie de Saint Aulaye d'un Établissement Public de santé,
  - ✓ scission-fusion des SIP-SIE de Ribérac et Nontron.
  - ✓
- Écrêtements horaires variables entre 2015 et 2016 :



Le nombre d'heures perdues a diminué de 46 % mais tout de même, 686 heures ont été perdues car non rémunérées et non récupérées pour 120 agents touchés.

**F.O.-DGFIP24 dénonce en cela la conséquence directe des suppressions d'emplois.**

DUERP et PAP 2017 sont mis en ligne sur Ulysse 24

Bilan de la formation 2016 :

484 agents concernés pour toutes sortes de formations (présentielles et e-formations).

La participation aux formations pour la préparation des concours est en nette augmentation.

Toujours les mêmes doléances pour les e-formations (agents dérangés pendant son temps dédié, formations non pertinentes).



Création d'un Centre de Services Budgétaires CSBUD : deux personnes affectées aux frais de déplacement de la Dordogne et du Lot et Garonne.

**F.O.-DGFIP24 s'abstient car le 47 perd une mission et sûrement l'emploi qui va avec, même si le service reste en Dordogne.**

Protocole départemental des liaisons entre le PCR et le SIP :

(Pôles de Contrôle des Revenus et du Patrimoine) : le pôle est chargé du contrôle de l'intégralité des DFE (impôts à contrôler) du département et des ISF, ainsi que les infra DFE et du CSP (contrôle sur pièces) d'initiative selon les seuils de revenus ou de typologies des dossiers déterminés par la Direction.

Régime indemnitaires des inspecteurs exerçant des fonctions d'encadrant :

Une ACF encadrant est versée depuis janvier pour des fonctions managériales : 10 points à compter du 01/10/2016 et 15 points à compter du 01/09/2017.

Questions diverses :

- appel à candidature pour des volontaires du service civique Pour Périgueux, Bergerac, Sarlat, Ribérac, Nontron.

Ces personnes aideront les agents d'accueil ( 30 heures hebdomadaires pour 577 € par mois ).

**F.O.-DGFIP24 demande à ce que ces personnes aient un badge pour éviter tout amalgame avec un agent titulaire et puissent bénéficier de la présence d'un agent confirmé à leurs côtés.**

- Evolution de la notation suite à la mise en place du PPCR, seules les croix et les appréciations littérales restent.

**F.O.-DGFIP24 dénonce non seulement ce système pas plus juste que le précédent et la discrimination entre les grades, puisque seuls les cadres B sont touchés cette année.**

Les élus **F.O.-DGFIP24** en CTL

Sandrine THYSSEN (Titulaire)  
Sylvie GAUTHIER (Suppléante)  
Gaëtan LEJEUNE (Expert)